

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 870

Artikel: La femme neuchâteloise doit aboutir au plein exercice des droits politiques

Autor: Clerc, Blaise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Tous les gouvernements ont pour devoir de poursuivre une politique dans le cadre de laquelle la libre circulation des informations sera assurée.

(Projet de Déclaration sur la liberté de l'information. - Ecosoc 1959)

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD REDACTION Mme WIBLÉ-GAILLARD, 11, route de Chêne ADMINISTRATION ET ANNONCES Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex	Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.) abonnement à « Femmes Suisses » compris. Les abonnements partent de n'importe quelle date Prix du numéro 35 centimes Compte de chèques postaux I. 943
--	---	--

Femmes de carrières libérales et commerciales

Jetons des ponts entre les peuples

Du 20 au 25 juillet 1959 a eu lieu à Paris, à la Maison de l'Unesco, le huitième Congrès international des Femmes de carrières libérales et commerciales.

La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, d'abord association américaine devenue internationale il y a plus de vingt-cinq ans à Genève, réunit tous les trois ans, en Congrès, les représentantes de ses trois cent cinquante mille membres dispersés dans tous les pays du monde. 900 déléguées appartenant à 26 pays participaient à ce huitième Congrès dont le thème était : « Jetons des ponts entre les peuples ».

Invité à participer à la séance inaugurale qui eut lieu le 20 juillet dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, M. Jean Thomas, sous-directeur général de l'Unesco, a souligné que le thème choisi par le Congrès « pourrait figurer en exergue aux travaux de l'Unesco ». « En quoi consiste donc le rôle de l'Unesco », a-t-il dit, « sinon à construire entre toutes les nations, entre toutes les inégalités sociales et intellectuelles, entre les croyances et les traditions, des ponts de libre communication ? »

Insistant sur l'identité des buts de l'Unesco et de la Fédération, M. Thomas rappela que l'Unesco se propose précisément de « jeter des ponts au-dessus de l'ignorance », de « faire bénéficier les nations défavorisées de l'expérience des nations les plus fortunées », grâce à l'assistance technique, « de démontrer, à la lumière des travaux des savants, par l'application des méthodes objectives et la diffusion des résultats des recherches, la vanité des préjugés sur lesquels reposent les discriminations raciales, la méfiance entre les groupes sociaux, les stéréotypes de caractères nationaux ». C'est aussi le rôle de l'Unesco de « jeter des ponts entre les cultures infiniment différentes » des peuples du monde.

Et, formant des vœux pour le plein succès du congrès, M. Thomas conclut en remarquant que si « le message de l'Unesco parle de paix, de justice et de compréhension internationale », ce sont des valeurs qui sont chères à toutes les femmes du monde. Les femmes connaissent le prix de la paix et de tout ce qu'une civilisation exige de lente préparation, de travaux obstinés et de conquêtes (Suite en page 2)

La femme neuchâteloise doit aboutir au plein exercice des droits politiques

Les 26 et 27 septembre prochain, les électeurs neuchâtelois se prononceront sur l'introduction du suffrage féminin dans le canton de Neuchâtel.

On se souvient que lors de la votation fédérale de février dernier, le canton de Neuchâtel avait admis l'égalité politique de la femme sur le plan fédéral. Il faut souhaiter que la majorité acceptante soit plus forte en septembre qu'elle ne l'était en février.

Ainsi, une fois de plus, un corps électoral est appelé aux urnes pour trancher la question. On remarquera que la Suisse est le seul pays où les électeurs masculins sont consultés sur cet objet précis. Dans les Etats qui nous entourent, le droit de vote de la femme a été introduit à la faveur d'une révision complète de la constitution. Ailleurs, c'est le parlement seul qui a décidé de l'égalité des droits de la femme en matière politique. Toute comparaison avec ce qui se fait à l'étranger est sans pertinence. L'argument d'un prétendu retard politique de la Suisse est dénué de toute valeur. Ce n'est pas parce que les femmes sont électrices et éligibles dans d'autres pays que les Neuchâteloises doivent se voir reconnaître les mêmes droits.

Nous prétendons au contraire fonder l'égalité politique de la femme neuchâteloise sur la situation qu'elle occupe dans notre canton.

Evidemment, tout a déjà été dit ou écrit. Le suffrage féminin est devenu affaire de conviction intime. Qu'il soit cependant permis de rappeler que plus un pays est industriel, plus est étroite l'interdépendance de ses habitants. Les questions économiques et sociales prennent le pas sur les questions purement politiques. Les décisions à prendre touchent davantage à la sécurité matérielle des habitants qu'à la structure de l'Etat.

De plus en plus, la femme neuchâteloise assume des responsabilités dans la vie économique et joue un rôle actif dans la vie sociale du canton. Cette évolution doit maintenant aboutir au plein exercice des droits politiques. La femme n'est pas moins bien préparée que l'homme à résoudre les questions économiques et sociales qui se posent dans le canton de Neuchâtel. La possibilité doit lui être donnée d'exercer une influence directe sur les destinées de notre canton et de nos communes.

Blaise Clerc, Député au Grand Conseil.

La première lettre d'amour a-t-elle été écrite par une femme ?

Cette lettre d'amour est la plus ancienne que l'on connaisse actuellement dans le monde. Il s'agit d'une inscription découverte à Niepour par l'archéologue américain Hilprecht, elle fait partie d'un lot de 70.000 autres documents épigraphiques, exhumés entre 1889 et 1900 et déposés au Musée des Antiquités d'Istanbul. A cette époque, la Mésopotamie appartenait à l'Empire ottoman.

Il a fallu 58 ans pour déchiffrer cette inscription ; l'honneur de ce travail revient à deux spécialistes turcs : Mme Halice Kizilay et M. Muazziz Cig. Voici le texte traduit du turc au français :

O mon fiancé, tu es le seul amour
 Qui emplit mon cœur
 Ta beauté suprême
 M'est douce comme le miel
 O toi qui m'as captivée.
 Puis-je-je bientôt me tenir devant toi
 [tremblante !
 Je brûle de te prodiguer mes caresses, ô mon
 [promis,
 Des caresses plus suaves que le miel.
 Accorde-moi les tiennes, ô mon maître,
 Mon Dieu, mon souverain et mon protecteur.
 O Su Sin, toi qui fais les délices d'Enlil
 Puisses-tu me donner bientôt les marques de
 [ton amour.

Et voici la légende qui se rattache à ce texte qui était une sorte de chant populaire : Vers 2300 avant J.-C. régnait à Sumer un puissant roi nommé Su Sin. Au cours d'une fête du Jour de l'an, le roi aperçut dans la procession une jeune prêtresse d'une grande beauté, Enlil. Il résolut de la prendre pour épouse. Le matin du mariage, il reçut d'Enlil un billet en vers, la lettre que nous publions ici et qui a paru, pour la première fois en français, dans la « Revue Indépendante » (mai-juin 1959).

Propos de rentrée

Le latin, une langue morte, mais une éducation civique vivante

L'Ordre Professionnel, journal hebdomadaire qui s'intéresse fréquemment aux questions scolaires et éducatives a procédé ces derniers mois, à une vaste enquête sur le latin. L'étude de cette langue morte a-t-elle encore sa place dans les programmes surchargés de nos enfants ?

Je me permets d'intervenir à ce sujet dans notre journal parce que depuis plus de trente ans, j'ai sur la question du latin une opinion féminine que j'ai défendue dans ma thèse de doctorat.

A l'heure où nos enfants reprennent le chemin de l'école — parfois pour commencer le latin — des parents, et peut-être des mères, se demandent si l'effort qu'il faudra fournir sur ce point est justifié, dans les conditions de la vie actuelle.

D'emblée nous leur répondons : « Oui, à la condition que l'étude du latin soit conçue pour servir à l'éducation actuelle ».

Nous ne passerons pas en revue les arguments pour et contre que partisans et adversaires se jettent à la tête, mais nous suggérons de procéder d'abord à un triage des diverses branches qui figurent dans les programmes scolaires.

Distinguons technique et culture

Il faut, nous semble-t-il, distinguer entre l'acquisition des « techniques » qui sont utiles dans l'existence : la lecture, l'écriture, le calcul par exemple et la « connaissance du monde », la géographie, les sciences physiques ou naturelles, l'histoire, la littérature, c'est-à-dire la connaissance du passé...

Mais lorsqu'on apprend une langue, acquiert-on une technique ou s'enrichit-on de connaissance ?

Tout dépend de la manière dont on l'apprend. Si l'on mémorise les formules d'un guide touristique, on n'acquiert guère qu'une

technique, mais si l'on pénètre profondément le sens d'une langue étrangère, si l'on s'assimile sa littérature passée et actuelle, on acquiert la connaissance d'une partie de l'humanité.

Le latin a-t-il une valeur technique ?

Lorsqu'on apprend une langue morte, son utilisation technique est peu appréciable, le latin aide peut-être les botanistes, éclaire quelque peu le vocabulaire médical, mais le gain procuré ainsi par de longues années de travail, est infime.

On reconnaît aussi que les élèves parlant une langue dérivée du latin ont davantage à s'assimiler le vocabulaire latin, la grammaire afin de mieux comprendre, parler ou écrire leur propre idiome.

C'est indéniable, mais on pourrait citer d'excellents écrivains français qui n'ont jamais été des forts en thèmes.

Le latin, discipline du passé

Pourquoi donc le latin a-t-il été considéré si longtemps comme une discipline éducative de premier ordre ? Pourquoi a-t-on répété depuis des siècles que celui qui n'a pas étudié le latin n'a pas fait ses humanités ?

C'est que, justement, l'étude du latin fait connaître une part de l'humanité. On rétorque que l'étude de l'anglais ou de tout autre langue moderne permet aussi de connaître une part de l'humanité.

Sans doute. Cependant cette humanité-là est contemporaine de la nôtre, elle est en marche, son histoire n'est pas achevée. Nous tirons certes grand profit des connaissances acquises auprès des peuples étrangers, mais nous ne pouvons pas avoir à leur égard une attitude vraiment impartiale. Trop de passions nous agitent ; trop de préjugés favorables ou défavorables nous aveuglent lorsque nous considérons nos contemporains.

Qui peut prédire ce que donnera l'expérience communiste ? L'indépendance des Etats moins développés ? L'effort des Nations Unies ?

Le latin enseigne l'expérience humaine

Au contraire les expériences d'un peuple antique qui a créé une grande civilisation dans les lieux mêmes où nous vivons, ont pour nous une remarquable valeur ; ces expériences ont été poursuivies jusqu'au bout, les conclusions s'imposent. Les ancêtres donnent ainsi à nos adolescents des leçons irremplaçables de pratique de la vie.

On objectera qu'un bon cours d'histoire ferait l'affaire.

Tout d'abord, y a-t-il, quelque part, un bon cours d'histoire ? C'est douteux.

Pour connaître les hommes, il faut aller vers les hommes, entrer en contact avec eux. Pour connaître les Hollandais, il faut aller en Hollande, parler la langue, la lire.

Pour connaître les Romains, il faut parler leur langue, la lire. Rien ne peut remplacer ce contact personnel.

A condition qu'on emploie des méthodes susceptibles de capter l'intérêt

Toutefois, l'élève qui annonce son vocabulaire, qui rabâche avec dégoût ses règles de grammaire, qui déchiffre péniblement sa version, bénéficie-t-il fatalement des trésors de l'antiquité ?

Non, si le maître ne rend pas le travail léger, grâce à des méthodes appropriées, et s'il n'établit pas le contact entre le passé et le présent.

Il faut que le texte antique serve de toile de fond à notre existence actuelle, il faut que l'élève soit entraîné à comparer, à réfléchir, à prendre la mesure des choses. Son jugement se formera peu à peu et il devien-

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE
 Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes et étrangères pour familles suisses
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
 Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
 sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
 E. L. NIEDERHAUSER